

**Procès-verbal de la 6^{ème} assemblée de l'Association de soutien au télési
du 25 novembre 2022**

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat André, Commune Les Genevez (repr. p/Christophe Oberli), Commune Saignelégier (repr. p/ Kornmaier Monika), Ecoeur Jean-Daniel, Hulmann Sabine, Humair Patricia & Philippe, Gogniat Monique, Mauron Dominique (+ repr. La Commune de Lajoux), Mouche Jasmine & Alexandre, Negri Laure & Cédric, Negri Thierry (+repr. Ski-Club Les Agaces), Oberli Daniel jr, Pala Renato, Pellaton Olivier, Rebetez Alain, Rebetez Albert, Rebetez Anne, Rebetez Clément, Rebetez Jean-Marc, Rebetez Philippe, Rossinelli Nelly & Jean-Claude, Ski-Club Petit-Val (p/son prés. Keller Daniel), Voirol Catherine & Christophe

Invité-e-s :

Aouine Sarah, Humair Maud, Negri Yannick, Fiduciaire GNG Révision Sàrl représentée par M. Olivier Godat,

Excusé-e-s :

Aebi-Linder Fiorella, Aouine Karim, Bourquin Catherine, Brahier Agnès, Commune Le Noirmont, Ecole des Genevez, Editions D+P SA, Etabl. Roger Bovay SA, Donzé-Chaignat Nathalie, FC La Courtine, Fehlmann Willy, Humair Ginette, Humair Laurent, Juillerat Marcelin, La Mobilière ass., Lovis Francis & Miserez Lovis Laure, Lovis SA, Miserez Mariette, Pala Aurélie, Pala Noémie, Pala Martine, R. Boillat Sàrl, Rossé Pierre-Alain (+démission), Sté de gymnastique des Genevez, Voirol Gaetan

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Ouverture et nomination de deux scrutateurs

On garde les mêmes scrutateurs, soit André Berberat ainsi que Nelly Rossinelli et l'assemblée accepte les points à l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur (Catherine Voirol).

3. Présentation et approbation des comptes 2020-21 et du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire GNG Révision Sàrl pour la présentation des comptes (pages 3 et 2)

Compte de résultat : chiffre d'affaires brut de la buvette : CHF 21'673.80 (saison précédente : CHF 0.00) ; Produits fêtes : CHF 5'705.95 (CHF 4'721.80) ; pour un chiffre d'affaires brut total de CHF 27'379.75 (CHF 4'721.80). Les charges de marchandises de l'exploitation de la buvette se montent à CHF 16'196.95 (CHF 3'404.50), soit un bénéfice brut de CHF 11'182.80 (CHF 1'317.30).

Les charges de personnel s'élèvent à CHF 2'114.00 (CHF 0.00) ; les frais d'administration et d'informatique CHF 1'166.80 (CHF 850.29) ; la contribution faite à la Société Coopérative du Télési des Genevez se monte à CHF 7'200.00 (CHF 0.00) et le bénéfice de l'exercice est de CHF 675.80 (CHF 442.31).

Le bilan est également présenté à l'assemblée.

M. Godat annonce que le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint est le même que pour la coopérative et qu'il est sans réserve. Il nous rappelle qu'il n'est que le porte-parole de la compta qui est tenue de manière irréprochable par Sabine et il la félicite.

L'assemblée par applaudissements félicite Sabine pour la tenue de la comptabilité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne également décharge à l'Administration.

4. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire GNG Révision Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

5. Divers et imprévus

Sarah demande la parole afin de féliciter notre présidente par un magnifique discours : « Dans son rapport de présidente, Laure nous a laissé entendre qu'elle est fière d'avoir participé, aussi modestement soit-il, à la vie du télési ! Ce soir, tout le monde a à cœur de lui dire qu'elle a admirablement bien endossé le rôle de présidente ; telle une capitaine d'équipe sportive, elle a le don de créer une vraie cohésion. Même si les compétences et connaissances des membres du comité et/ou des bénévoles sont très diverses, Laure sait les mettre en valeur afin de bonifier chaque personne au sein du télési et ainsi pérenniser ou faire progresser le groupe. Tous te félicitent pour ton engagement durant ces 14 années, pour le travail dans l'ombre également, afin que tout se déroule parfaitement. De la part du comité, des responsables, des bénévoles ainsi que des sociétaires :

MERCI présidente, MERCI capitaine, tout simplement MERCI Laure !!! »

Monique Gogniat signale qu'elle a toujours été bénévole à la buvette, mais qu'elle n'a pas été convoquée ces deux dernières années, mais qu'elle revient volontiers donner un coup de main ! Merci à Monique pour son engagement, on a pris note de l'info.

Laure clôt l'assemblée à 20h30 env., remercie tout le monde et souhaite une bonne suite de soirée à tous en partageant le verre de l'amitié ainsi que des plats froids !

Applaudissement de l'assemblée.

Les Genevez, le 25 novembre 2022 :

.....
Laure Negri, présidente

.....
Catherine Voirol, secrétaire